

Bachelier : assistant de direction

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél :	Fax :	Mail :
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél :	Fax :	Mail :

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE AD205 Langues 3			
Code	ECAD2B05AD205	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	72 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Campus Mons</u> Sylvie TELLIER (sylvie.tellier@helha.be) Nadine VANTOMME (nadine.vantomme@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies</u> Anne SCIEUR (anne.scieur@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'UE vise l'amélioration de la communication écrite et orale, surtout sous un axe professionnel en anglais.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au bachelier en secrétariat de direction**
 3.1 Manier la langue française et pratiquer des langues étrangères à l'oral et à l'écrit

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de la période d'apprentissage, il est attendu que, de façon individuelle, l'étudiant soit capable de :

1. appliquer rigoureusement la théorie grammaticale dans des exercices
2. utiliser du vocabulaire adéquat dans un contexte donné
3. communiquer/formuler correctement par écrit et/ou oralement des messages liés à la vie professionnelle
4. répondre adéquatement à des questions portant sur le contenu de messages écrits et oraux
5. traduire avec précision des mots, expressions et phrases

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

ECAD2B05AD205A Anglais 72 h / 6 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECAD2B05AD205A Anglais

60

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Cette unité/activité s'adressant à un public francophone, la langue officielle est le français. La méthode pédagogique mettra néanmoins l'accent sur la langue cible.

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. S'il est constaté un seul échec dans une activité d'apprentissage composant l'UE, et après délibérations du jury, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la mention N.V. (Non validée) sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. Dès que 2 échecs ou plus sont constatés - quelle que soit l'ampleur des échecs - , la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la mention N.V. (Non validée) sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
3. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Dans l'hypothèse où décision est néanmoins prise par le jury de valider l'UE malgré les exceptions n°1 et 2 décrites ci-dessus, la moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui composent l'UE est alors actée conformément à l'article 140 du Décret Paysage.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant de direction

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél :

Fax :

Mail :

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Anglais			
Code	3_ECAD2B05AD205A	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	72 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sylvie TELLIER (sylvie.tellier@helha.be) Nadine VANTOMME (nadine.vantomme@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Approfondir les notions fondamentales lexicales, grammaticales et syntaxiques. Préparer l'étudiant aux situations de la vie quotidienne et professionnelle auxquelles il est susceptible d'être confronté en développant les quatre compétences linguistiques : compréhension à l'audition, à la lecture, expression orale et expression écrite.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de la période d'apprentissage, il est attendu que, de façon individuelle, l'étudiant soit capable de :

Formuler correctement par écrit des messages liés à la vie quotidienne et professionnelle
Formuler correctement oralement des messages liés à la vie quotidienne et professionnelle
Structurer correctement une phrase
Utiliser du vocabulaire adéquat dans un contexte donné
Appliquer rigoureusement la théorie grammaticale dans des exercices
Répondre adéquatement à des questions portant sur le contenu de messages écrits
Répondre adéquatement à des questions portant sur le contenu de messages oraux
Traduire avec précision des mots, expressions et phrases.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Grammaire et exercices
- Telephone et phrasal verbs
- lecture et exercices oraux
- Développement de thèmes lexicaux liés au métier

Démarches d'apprentissage

Poursuite du travail en deux groupes de niveau (avancé, moins avancé)

Dispositifs d'aide à la réussite

Travail en groupes de niveau (groupe moins avancé - groupe avancé)
Nombreux exercices

Ouvrages de référence

Murphy, R. (2004). English Grammar In Use. Cambridge University Press.
 Hutchinson, T. (1997). Lifelines pre-intermediate, Oxford University Press.
 Hutchinson, T. (1997). Lifelines intermediate, Oxford University Press.
 Onestopenglish.com – Solutions for English Teaching
 Naunton, J. and Tulip, M.(2009). Profile 1. Oxford University Press.
 Cambridge English Reader

Supports

Syllabus.
 Cambridge English Reader.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Groupe moins avancé Q1 : 36h Q2 : 36h
 Groupe avancé Q1 : 36h Q2 : 36h

Bilan de janvier (pendant la session) : dispensatoire si réussite à 30/50 50 points

• Écrit /35 (70%)

• Oral /15 (30%)

Bilan de juin (pendant la session)

• Si bilan de janvier 30/50 ou plus : matière de février à juin 50 points

• Si bilan de janvier moins de 30/50 : matière de toute l'année 100 points

Si bilan de janvier 30/50 ou plus :

50 points dont 35 points pour l'écrit (70%)

15 points pour l'oral (30%)

Si bilan de janvier moins de 30/50

100 points dont 50 points pour la matière de septembre à décembre

35 points pour l'écrit (70%)

15 points pour l'oral (30%)

50 points pour la matière de février à juin

35 points pour l'écrit (70%)

15 points pour l'oral (30%)

TOTAL 100 points

Q3

Matière de toute l'année 100%

Écrit 70 %

Oral 30%

Les deux épreuves (écrit et oral) doivent être représentées même si l'une d'elles avait été réussie.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Evo + Eve	50	Exe + Exo	100	Exe + Exo	100

Evo = Évaluation orale, Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 60

Dispositions complémentaires

Il est obligatoire de présenter chacune des épreuves et toutes les parties de l'évaluation (sinon l'évaluation est annulée).

Toute absence à une évaluation, non justifiée par un certificat médical, sera sanctionnée d'une cote nulle.

Un seul CM sera accepté pour toutes les épreuves d'évaluation de l'année académique. L'épreuve sous CM sera reprogrammée seulement si l'enseignant estime qu'il est possible de le faire.

En cas de non présentation de l'épreuve de juin, l'étudiant représentera la matière de toute l'année au Q3.

Aucune tolérance ne sera admise en cas d'échec concernant les langues étrangères.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).